

« Les caisses seront toutes marquées S.-J. et chacune portera le même numéro que le tableau qu'elle renfermera.

« J'ai l'honneur d'être... (etc.)

« SAINT-JEAN.

« Quai Fulchiron, 2. »

Le marquis Léon de Laborde, mon collègue dans le Jury central et dans le Jury international, qui avait défendu avec ardeur à Paris la cause de Saint-Jean, se joignit à moi, à Londres, pour faire placer les tableaux le mieux en vue. Nous y réussîmes.

Membre du Jury de la classe 30 (art appliqué à l'industrie), de Laborde demanda au Jury de proposer Saint-Jean pour la médaille de conseil, la récompense la plus élevée que le conseil des présidents pouvait seul décerner. Il pressentit un échec, et résolut alors de maintenir Saint-Jean jusqu'à la fin dans la situation exceptionnelle et si honorable qui avait été faite au peintre lyonnais. Il fut secondé dans ses efforts par lord Ashburton et lord Canning, présidents des deux classes du jury dans lesquelles je siégeais comme juré.

La lettre suivante, que je reçus de Saint-Jean pendant une courte absence que je fis, montre quel était l'état des choses à la fin du mois de juin 1851.

« Londres, 30 juin 1851.

« Monsieur,

« D'après votre excellent conseil, j'ai vu ce matin M. de la Borde. Il m'a dit que mes ouvrages seroient mis hors de concours, que c'étoit l'opinion de l'Académie, mais qu'il espéroit encore pouvoir obtenir une médaille, que, dans le cas contraire, le Jury mentionneroit la circonstance d'admission. Veuillez m'excuser de vous mettre au courant de ce qui me concerne, mais vous avez été si parfait pour moi, et par votre bienveillante sollicitude vous avez déjà obtenu tant de choses que je ne perds pas tout espoir ayant votre appui et celui de ces messieurs. C'est dans cette espérance que